

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 20 janvier 2020

Délibération n° 2020-4160

commission principale: proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s): Villeurbanne

objet: Renouvellement des collecteurs d'assainissement - Individualisation complémentaire d'autorisation de

programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets -

eau

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165 Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 22 janvier 2020

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés: M. Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Glatard (pouvoir à M. Pillon), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Gachet, Mme Iehl, M. Martin (pouvoir à M. Rabehi), Mme Perrin-Gilbert, M. Petit (pouvoir à Mme Crespy), Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert).

Absents non excusés: Mme Frih, MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 20 janvier 2020

Délibération n° 2020-4160

commission principale: proximité, environnement et agriculture

commune (s): Villeurbanne

objet : Renouvellement des collecteurs d'assainissement - Individualisation complémentaire

d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets -

eau

Le Conseil.

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Ce projet vient s'inscrire dans la volonté de réhabilitation générale des réseaux d'assainissement sur la Commune de Villeurbanne dans le cadre de la politique de gestion patrimoniale métropolitaine.

L'historique industriel et la qualité des réseaux, ainsi que la dégradation rapide de ces ouvrages occasionnent très régulièrement des effondrements de collecteurs créant des désordres hydrauliques importants, voire des effondrements de voirie.

II - Description du projet

Les diagnostics réalisés sur ce patrimoine entre 2015 et 2017 (inspections caméras pour les ouvrages circulaires et diagnostics d'ouvrages visitables) ont permis de prioriser une 1^{ère} série de travaux sur l'ensemble de la commune. L'objectif de ces travaux étant :

- de retrouver un fonctionnement hydraulique acceptable,
- d'éviter l'infiltration d'eaux usées à travers des collecteurs non étanches,
- de lutter contre la formation de H2S et d'odeurs,
- d'endiguer progressivement les risques d'effondrements de voiries liés à l'état des collecteurs,
- de réhabiliter également les branchements privatifs.

Un programme de travaux a été validé. Un nouveau projet nécessite cependant des travaux de réhabilitation d'urgence liés à l'état du patrimoine d'assainissement et à la requalification du quartier Mazoyet.

III - Coût du projet

Les travaux à réaliser sur ce quartier Mazoyet sont estimés à 1 000 000 € HT.

Le projet global est désormais réévalué à 5 000 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

- 1° Approuve les travaux relatifs à la réhabilitation des collecteurs d'assainissement sur la Commune de Villeurbanne.
- **2° Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 Assainissement pour un montant de 1 000 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement en 2020 sur l'opération n° 2P19O5410.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 000 000 €HT au budget annexe de l'assainissement en raison de l'individualisation partielle de 50 000 €HT à partir de l'autorisation de programme études et à 3 950 000 €HT à partir de l'autorisation de programme travaux.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 janvier 2020.